



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance universitaire

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN

- AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand
- Université de Yaoundé 1/ Cameroun
- Philosophie/ spécialité : Ethique et philosophie politique

Résumé

La présente réflexion est une invite à une odyssée prospective dans la problématique de la gouvernance universitaire en lien avec le développement. Elle a pour vocation d'ouvrir des nouveaux horizons de pensée sur les logiques et les dynamiques interactives et transactionnelles entre la gouvernance universitaire et le développement et inversement entre la crise de la gouvernance universitaire et la crise de développement. Pourquoi et en quoi la gouvernance universitaire spécifiquement africaine impacte considérablement le développement en Afrique ? Telle est la question charnière de notre itinéraire réflexif. Dans les contextes contemporains d'interculturalité croissante où il faut relever les défis du pluralisme, du pragmatisme et de la complexité, nous soutenons que la gouvernance universitaire doit non seulement s'articuler autour de la liberté académique et de l'autonomie qui en sont les universaux mais elle doit également s'endogénéiser et se geocontextualiser. L'endogénéisation et la geocontextualisation augurent la déconstruction de la raison scientifique dominante et de l'universalisme hégémonique d'une part, et d'autre part, la reconnexion aux savoirs locaux en vue de la construction d'une meilleure corrélation avec le développement.

Mots-clés : Gouvernance, Université, Crise, décolonisation, savoirs

Abstract

This reflection is an invitation to a prospective odyssey into the issue of university governance in relation to development. It aims to open new horizons of thought on the logics and interactive and transactional dynamics between university governance and development and conversely between the crisis of university governance and the crisis of development. Why and how does specifically African university governance significantly impact development in Africa? This is the pivotal question of our reflective itinerary. In contemporary contexts of growing interculturality where the challenges of pluralism, pragmatism and complexity must be addressed, we argue that university governance must not only be structured around academic freedom and autonomy, which are its universals, but it must also be endogenized and geocontextualized in the perspective of deconstructing “indolent” scientific reason and the “overhead universalism” that result from it, on the one hand, and on the other hand, in reconnecting with local knowledge with a view to building a better correlation with development.

Keywords: Governance, University, Crisis, decolonization. Iknowledge

Introduction

La thématique de la présente réflexion suppose l'existence d'une présomption de causalité qu'il convient ici d'identifier et de justifier. Cette présomption de causalité n'est qu'un a priori puisque l'analyse de la Gouvernance universitaire ne renvoie pas nécessairement à la crise du développement en Afrique et vice-versa. Aussi la relation causale que nous projetons d'établir entre ces deux concepts n'est donc possible qu'a posteriori, au terme d'un argumentaire ou d'une démonstration construite. En effet, l'université et la société entretiennent un rapport d'interdépendance, d'interconnexion et d'interaction complexe. Cette dernière modèle et reflète l'ordre social et les dynamiques sociétales, dans la mesure où, d'après Alain Touraine (1972, p. 61), « Tout système universitaire participe plus ou moins à la fois à la production et à la reproduction de l'ordre social ». Dans la fonction de production de l'ordre social, l'université influence le système de production économique, le système politico-administratif et le système des rapports sociaux. Cette emprise de l'université sur le tissu social est telle que le développement d'une société est largement déterminé par la contribution qualitative et quantitative du système universitaire. Les pays qui ont réussi leur processus de développement sont ceux qui ont bénéficié d'une gouvernance universitaire forte, en termes d'économie du savoir et de la science. L'université est un établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel qui remplit généralement les missions d'enseignement, de recherche et d'appui au développement. A ce titre, les universités sont a priori des superstructures de conception et de conceptualisation du développement et d'accompagnement de la mise en œuvre du développement ainsi pensé auprès des entreprises et des structures spécialisées de l'Etat. Il y a donc une relation étiologique circulaire entre la gouvernance universitaire et le développement, de telle sorte que le niveau de développement des Etats en Afrique est apprécié à l'aune de la gouvernance universitaire locale. Cette circularité étiologique établit une espèce de consubstantialité ou de connivence entre la gouvernance universitaire et le développement d'une part, et d'autre part entre la crise de la gouvernance universitaire et la crise du développement. L'argumentaire qui est mobilisé dans cette réflexion présente la crise de la gouvernance universitaire africaine, sous le triple plan curriculaire, académique et administrative, comme la principale cause de stagnation du développement en Afrique. Il s'agit de montrer que la colonialité des enseignements et des pratiques académiques qui est à l'origine de cette crise constitue une entrave au développement de l'université et des Etats. A partir d'une approche descriptive et normative,

nous soutenons que c'est une gouvernance universitaire décolonisée et inclusive, intégrant les savoirs endogènes tout en restant ouverte à l'universel, revalorisant la situation enseignante et portée vers l'entrepreneuriat et l'employabilité, qui impulsera la dynamique de développement des Etats africains. L'itinéraire de notre déploiement réflexif est donc ternaire : il commence par un décryptage conceptuel et diachronique de la gouvernance, se poursuit par une exploration sélective des problèmes de la gouvernance universitaire africaine à partir de l'exemple camerounais et se termine par la prospective d'une gouvernementalité endogénisée et inclusive.

1. La gouvernance : des prolégomènes platoniciens à la polysémie contemporaine

Le terme gouvernance s'est enrichi d'une sémantique et d'une rhétorique nouvelles dans la société contemporaine, aussi est-il périlleux de la clôturer dans une acception considérée comme définitive, tant ses significations et ses usages sont variés. On parle de gouvernance politique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises, gouvernance universitaire, gouvernance locale, gouvernance mondiale, etc. Cette section s'inscrit dans une perspective sémantique diachronique et synchronique non exhaustive du terme de gouvernance.

1.1. Le Souverain bien à la volonté générale comme mesure du bon gouvernement

Bien que le mot gouvernance apparait pour la première dans la langue française au XIIIème siècle pour désigner « l'action de piloter quelque chose, de tenir le gouvernail », suivant l'explication de Jean-Pierre Gaudin (2002, p. 27), la préoccupation théorique et philosophique y afférente est bien plus ancienne. En effet, la problématique de la gouvernance connue sous le concept du « *mieux régime politique* » est présente dans l'histoire de la philosophie au moins depuis Platon et Aristote. Pour le maître et son disciple, le gouvernement qui incarne l'administration de la puissance publique a pour objet et finalité le bien, dans la mesure où il crée l'unité, assure l'harmonie dans la cité à travers l'éducation et la pratique de la vertu. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote (1990, LI.1) identifie la politique comme la science architectonique par excellence, celle dont résulte le souverain bien et qui est la science suprême dans l'ordre de la sagesse pratique « *Or, poursuit-il, une telle science est manifestement la politique, car c'est elle qui dispose quelles sont parmi les sciences celles qui sont nécessaires dans les cités et quelles sortes de sciences chaque classe de citoyen doit apprendre et jusqu'à quel point l'étude en sera poussée* » Ainsi, chez les Anciens la

gouvernance est portée par l'aristocratie intellectuelle et morale dans une perspective vertueuse, comme le relève Aristote (*Ibid.*) dans l'extrait qui suit : « La communauté politique ne peut être organisée qu'en vue du Souverain bien ». Mais dans la modernité, la rationalité en constitue le facteur déterminant.

Chez les Modernes, la rationalité et l'esprit critique sont les principaux paradigmes de la gouvernance. Pour Jean Jacques Rousseau (1755, p.150) par exemple, la règle cardinale de la bonne gouvernance est le réglage de l'économie politique sur la volonté générale : « la première et la plus importante maxime du gouvernement légitime populaire, c'est-à-dire celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc de suivre en toute circonstance la volonté générale ». Dès lors, L'auteur du *Discours sur l'économie politique* recommande au gouvernant d'observer une distance critique tant avec son cœur qu'avant sa raison personnelle pour ne suivre que la raison publique synonyme de loi. Bien gouverner, c'est donc administrer en droite ligne de la volonté générale et mal-gouverner c'est soumettre la puissance publique à la volonté particulière du prince ou à une micro-volonté générale comme la famille, la tribu, la confrérie ou l'Eglise.

1.2.Efficacité économique et libéralisme politique comme critères de la bonne gouvernance

L'analyse précédente montre que la période classique s'accorde du terme « gouvernement » auquel elle donne une connotation très politique. La société contemporaine, quant à elle, adopte le néologisme conquérant et polysémique de « gouvernance » qui apparaît comme un substitut fonctionnel et normatif au mot *gouvernement*. La gouvernance renvoie à l'ensemble des processus de gouvernement, de pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les sujets d'intérêt commun. C'est donc un terme qui dégage une ambivalence ou une ambiguïté conceptuelle dans la mesure où il a une dimension descriptive et une dimension normative ou évaluative. C'est une forme renouvelée des processus de la gouverne qui décrit autant qu'elle prescrit et évalue. Mais contrairement au mot gouvernement qui a une connotation autoritariste et institutionnelle dans la mesure où il préfigure l'idée d'un pouvoir centralisé ou cristallisées dans une institution, qui s'appelle le gouvernement, la gouvernance est essentiellement processuelle. Elle apparaît comme un espace d'interactions diverses entre le pouvoir du gouvernement minimalisé et d'autres pouvoirs venant des acteurs qui ne se contentent pas d'obéir à des ordres édictés par le gouvernement mais interagissent avec lui. (Mbonda, 2021, p. 288) Dans la mouvance du système de Bretton Woods de 1944

dédié à la mise en place d'un système financier international stable, à la reconstruction et au développement économique des pays touchés par la guerre, le concept de « Bonne gouvernance » est régulièrement convoqué par la Banque Mondiale à partir des années 80 dans l'arbitrage entre l'Etat et le marché. Pour la Banque Mondiale, notamment dans son rapport sur le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara de 1981, la bonne gouvernance est d'abord perçue comme un instrument de redéfinition des frontières entre l'Etat et le marché. Dans ce contexte du « Tout marché » et du libéralisme triomphant, la bonne gouvernance fait référence au non interventionnisme étatique, à la déconstruction de l'Etat-providence, au libéralisme politique. Les thuriféraires de l'« ordolibéralisme » estiment que la dérégulation, le marché et la concurrence sont les vecteurs de la croissance économique et du développement (William et Young, 1994). Dans cette perspective, les nations bien gouvernées sont celles qui adhèrent aux valeurs démocratiques et à l'économie du marché. Dès lors, la démocratie libérale et l'économie du marché étant érigées en buts suprêmes de l'humanité, l'occident intellectuel estime que la victoire idéologique de la démocratie libérale, actée depuis la chute du mur de Berlin, marque la fin des dictatures, et par conséquent, « la fin de l'histoire » (F. Fukuyama, 1992).

Toutefois la désocialisation de l'Etat ou tout au moins sa minimalisation libertarienne sera tempérée au niveau des institutions de Brettons Wood par la prise en compte des notions rawlsienne (1971) d'équité et senienne (1999) de « capacité ». Dans cette optique libérale, la bonne gouvernance est coextensive au respect des droits de l'homme, à l'état de droit , à la participation et au pluralisme politiques, à la transparence et l'application du principe de responsabilité dans les procédures et dans les activités des institutions, à l'efficience et à l'efficacité du secteur public, à la légitimité, à l'accès à la connaissance, à l'information et à l'éducation, à la disponibilité de moyens d'action politique, à l'équité, à la viabilité aux attitudes et aux valeurs qui favorisent la responsabilité, la solidarité et la tolérance (Banque mondiale, 2006).

Néanmoins, la surcharge idéologique de la conception libérale de la bonne gouvernance doit faire l'objet d'une vigilance critique constante. En effet, les critères de la bonne gouvernance arrêtés par les institutions de Brettons Woods sont assortis d'un capitalisme rébarbatif et ont des relents impérialistes. La gouvernance africaine ancrée dans le communautarisme et le pluralisme ethno-communautaire ne s'accorde pas de l'individualisme libéral radical occidental dans sa prise de décision. C'est qui explique

l'adoption par le Cameroun d'une politique des quotas dans l'admission aux grandes écoles et une politique d'équilibre régional dans la distribution des hautes fonctions de l'Etat. Aussi la gouvernance doit-elle prendre en compte les réalités socio-anthropologiques et culturelles locales.

2. De la gouvernance universitaire

D'après Claire Launey et Michel Sauquet (2009, p.233), la gouvernance « est un art de mettre les acteurs de la sphère publique dans toute sa diversité, en situation de dialogue et de co-construction des régulations ». De manière spécifique, la gouvernance universitaire concerne la répartition des pouvoirs au sein de l'université, les différentes logiques d'action, les modes de coopération, les processus de décisions des acteurs concernés par ces pouvoirs. Dans le cadre de sa gouvernance, l'université poursuit, de manière cohérente, coordonnée et participative, des buts et des objectifs qui limitent les ambitions totalitaires gouvernementales. Dans cette optique, elle promeut la deshiérachisation des organisations, la co-construction et le partage des savoirs. Selon Hirsch et Weber (2001) la gouvernance universitaire fait référence à « l'exercice formel et informel de l'autorité dans le cadre des lois, des politiques et des règles qui articulent des droits et les responsabilités de divers acteurs, y compris les règles selon lesquelles, ils interagissent.

Nous allons à présent explorer la gouvernance universitaire africaine et spécifiquement camerounaise à partir du standard sus-défini.

2.1 . Gouvernance universitaire en Afrique : Etat des lieux à partir de l'exemple du Cameroun

Comme l'explique Martin Michaela (2017, pp.17-18), à partir de l'étude des institutions universitaires du Burkina Faso, du Cameroun, du Maroc et du Sénégal, la gouvernance universitaire africaine est globalement marquée par les facteurs suivants ;

- La diversité économique et éducative ;
- La similitude des structures administratives et institutionnelles héritée de la période coloniale de la France ;
- L'influence perceptible du système français dans les réformes menées jusqu'à ce jour ;
- La Commune appartenance à la catégorie des pays à revenu faible ou à revenu moyen ;
- La disproportion dans les niveaux de scolarisation.

Les défis et les enjeux de la gouvernance universitaire africaine vont donc être globalement liés à l'employabilité et à la vision entrepreneuriale de l'université dans un contexte marqué par le triomphalisme libéral. En effet, le néolibéralisme triomphant fait du marché le paradigme axiologique de référence autant pour les choix individuels que collectifs. La structure formelle de régulation des comportements et de formation qu'est l'université ne semble pas résister efficacement à cette marchandisation globale de la société au point que l'éducation est de plus en plus orientée vers le capital au détriment de l'humain qui en constitue pourtant la télologie traditionnelle. Les systèmes éducatifs des pays en voie de développement sont davantage impactés par cette unidimensionalisation de l'homme et de la société, au nom de la conviction que la course au capital est la meilleure thérapie de leur retard économique. Quelles sont les politiques éducatives et formatives à mettre en œuvre pour limiter moralement le marché et éviter la dilution des valeurs éthiques et morales dans les valeurs marchandes dans la formation de l'homme et du citoyen ? Cette préoccupation nous amène à questionner globalement les valeurs qui doivent être véhiculées par l'éducation, surtout dans un contexte où la démocratie contemporaine, considérée comme idéotype de gouvernance, est confrontée à une double crise d'universalité due à son universalisme hégémonique, et d'humanité, au regard de la montée des populismes et des ethno-nationalismes. Quel type de gouvernance devrait-on mettre en œuvre dans une société africaine appâtée par le triomphalisme du marché et soucieuse de la formation intégrale de l'homme ? Comment l'université peut-elle contribuer à rendre l'Afrique émergente et renforcer le capital humain voire humaniste des Africains ? L'université camerounaise affronte ces défis depuis les années soixante.

L'enseignement supérieur au Cameroun est un pilier essentiel du pouvoir politique, son histoire et ses transformations sont corrélatives à celle de l'Etat, au point qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que l'université est au service de l'état et de ses ambitions (L. Ngwé et H. De Prince Fokam, 2016, p. 68). La première institution universitaire du Cameroun a vu le jour en 1961 avec l'Indépendance du Cameroun Oriental et s'appelait Institut National des Etudes Universitaires du Cameroun. Avec la naissance de l'Etat Fédéral, cette première institution universitaire deviendra l'Université fédérale de Yaoundé le 08 octobre 1962. Celle-ci a pour principale mission la mise à la disposition de l'Etat naissant des cadres qualifiés et bien formés pour se substituer à l'administration coloniale et répondre efficacement au défi du développement. En prélude à cette double mission, l'Université Fédérale du Cameroun démarre ses activités avec trois facultés (Sciences humaines, Droit et

sciences économiques, Sciences). Des Ecoles et des Centres spécialisés connexes répondant aux aspirations de l'Etat sont progressivement créées. Il y a, entre autre, l'Ecole Fédérale d'Agriculture créée en 1960, l'Ecole Normale Supérieure (1961), le Centre Universitaire des Sciences de la Santé (1969), l'Ecole Supérieure Internationale du Journalisme (1970), l'Institut des Relations internationales du Cameroun (1971) et l'Ecole Fédérale Supérieure Polytechnique (1971). Cette architecture universitaire au service de l'Etat et de ses ambitions est appuyée par trois grandes écoles créées au lendemain de l'Indépendance mais non affiliées à l'Université. Il s'agit notamment de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, l'Ecole Militaire Inter-armes et l'Ecole Nationale Supérieure de Police.

L'avènement de l'Etat unitaire au Cameroun le 20 mai 1972 est un changement politique majeur qui va susciter une reconfiguration de l'architecture universitaire. A partir de cette date, l'université fédérale du Cameroun devient l'Université de Yaoundé. Avec cette nouvelle donne politique, l'Etat camerounais se donne un troisième défi qui, à l'instar deux premiers que sont la construction de l'Etat et le développement, devra être porté par l'Université. Il s'agit du défi de l'intégration nationale et de l'équilibre régional. Le triple défi de la construction de l'Etat, du développement et de l'intégration nationale entraînera une modification substantielle de l'architecture universitaire à partir de 1973 avec la création, dans diverses localités de la république, des centres universitaires indépendants les uns des autres et non affiliés à l'Université de Yaoundé. La particularité desdits centres est qu'ils sont spécialisés chacun dans un domaine précis. Le centre universitaire de Douala au Littoral Cameroun est spécialisé dans les études commerciales et la formation des enseignants de l'enseignement technique, celui de Buea au Sud-ouest forme les traducteurs et les interprètes, Dschang à l'ouest forme les agronomes et N'Gaoundéré au Grand-Nord Cameroun s'occupe de l'agro-industrie. Cette configuration offre le triple avantage de la diversification des offres de formation, de l'équilibre régional et de la professionnalisation. Des acquis qui seront consolidés par la réforme universitaire de 1993.

En effet, au fil des années les besoins de la société et de l'Etat se densifient, se diversifient et se complexifient. L'objectif initial de la simple substitution et de la continuité des services de l'Etat fait place aux questions de l'aménagement du territoire et de l'industrialisation, alors synonyme de développement. Ce qui suscite des besoins en ingénierie (Agronomie, médecine, travaux publics, etc)

L'autre défi auquel est confronté l'université camerounaise est la massification des effectifs qui passent de 19 598 en 1986 à 44 551 en 1993, dépassant ainsi largement la capacité d'accueil maximale qui était alors de 7 000 étudiants, soit un enseignant pour 132 étudiants pour les facultés de droit et d'économie, et 1 enseignant pour 58 étudiants pour la Fac des sciences. Il y a ensuite le chômage croissant des diplômés de l'enseignement supérieur la récession de l'économie camerounaise à partir de 1987 qui entraîne une politique sévère d'ajustement structurel imposée par le FMI (restrictions budgétaires, privatisations forcées, chômage accru) diminution drastique des moyens mis à sa disposition.

Tous ces problèmes vont provoquer les manifestations des étudiants pour plus de liberté et de maintien des avantages sociaux. Face à cette situation, l'université camerounaise va procéder à une grande réforme universitaire en 1993 dont la principale innovation est la création de cinq nouvelles universités publiques. La création des universités s'est poursuivie au gré des besoins et des enjeux et à ce jour, le pays compte onze universités publiques, cinq universités privées et plusieurs centaines instituts privés d'enseignement supérieur. Leurs missions sont bien définies par l'article 6 de la Loi portant organisation de l'enseignement supérieur au Cameroun : « l'enseignement, la recherche fondamentale et appliquée et l'appui au développement »

Toutefois, ces institutions censées être les phares de la connaissance et les moteurs du développement, sont confrontées à des difficultés majeures qui entravent la bonne réalisation de leurs missions régaliennes.

2.2. La problématique de l'université camerounaise

En dépit de ses nombreux acquis, l'université camerounaise, comme la quasi-totalité des universités africaines au sud du Sahara, est confrontée à des problèmes de divers ordres. Parmi ceux-ci, il y a :

- Le déficit infrastructurel :(surpeuplement des amphithéâtres, saturation des laboratoires et insuffisance des équipements de recherche, pénuries d'électricité, d'eau, d'internet, etc.)
- Les problèmes structurels : (insuffisance des financements, nomination discrétionnaire des responsables, politisation des nominations)
- Les problèmes superstructurels (curricula influencés par l'hégémon)

- L’Inféodation des universités au politique dans la mesure où leur création et leur gestion relèvent des pouvoirs publics (université administrative, bureaucratie universitaire, frein à l’efficacité) ;
- La fuite des cerveaux (20 000 personnes quittent l’Afrique chaque année pour se rendre en Occident à la recherche des meilleures opportunités de travail et d’épanouissement. Les principales cibles sont les enseignants, les ingénieurs, les professionnels du domaine médical, les médecins, les diplômés en quête d’emploi. L’Angola aurait perdu près de 70% de ses médecins au profit du Portugal et la république du Congo serait à 43%,
- La clochardisation des intellectuels qui sont régulièrement instrumentalisés à des fins politiques ou politiciennes (L. Ayissi, 2008) ;
- La démission des intellectuels de leur mission de contribution au progrès de la connaissance au profit des fonctions financièrement plus attractives ou plus alléchantes (F. Eboussi Boulaga, 1999.)
- L’occidentalisme des curricula et des paradigmes

Face à cette phénoménologie critique et problématique de l’université camerounaise en particulier et par extension de l’université africaine, de nouveaux horizons de pensée s’imposent

3. L’urgence d’une décolonisation de la gouvernance universitaire africaine

Tout en préservant le cap de l’objectivité et de l’universalité, l’université africaine doit globalement s’affranchir de la rationalité occidentale dominante qui revendique un universalisme hégémonique et qui soumet les autres savoirs à une injustice épistémique. Gouverner l’université africaine aujourd’hui convoque donc une tâche de déconstruction de la raison dominante qui écrase l’Afrique, l’assujettit et la réduit au mimétisme épistémologique. Pour s’affranchir de la domination des épistémologies occidentalocentrées, l’université africaine doit décoloniser sa gouvernance ou désuniformiser ses manières de gouverner, c’est-à-dire, décoloniser les savoirs qu’elle dispense, décoloniser sa perception du développement.

3.1. La gouvernance universitaire comme tribune de la décolonialité

Joseph Ki-Zerbo (2003, p.153) pense le développement de l’Afrique en termes d’auto-développement, de développement qui prend en compte les réalités socio-anthropologiques et culturelles de chaque peuple, et qui accorde une place centrale aux valeurs de justice

sociale et de solidarité. Pour l'historien burkinabè, le modèle de développement qui convient à l'Afrique et même à l'humanité en général est celui de la post-économie qui consiste à

sortir de l'économisme néolibéral pour aller vers un modèle humaniste de développement planétaire. Dans ce modèle, les valeurs auront leur place et on pourrait y rassembler tout ce qu'il y a de plus succulent de plus raffiné, de plus humain dans toutes les cultures du monde en transcendant l'économisme actuel... en Particulier, l'accumulation ne se ferait plus exclusivement dans l'ordre des biens matériels, mais aussi les liens sociaux » (J. Ki-Zerbo (2003, p.162)

Rappelons que dans l'esprit de ses concepteurs que sont les institutions de Brettons Wood, le concept de bonne gouvernance est un indicateur de performance pour la stabilité financière internationale. Dans sa perception occidentale, ce concept est également chargé d'un enjeu idéologique et hégémonique à partir des années 90. En effet, elle sert de paradigme d'évaluation du niveau d'intégration du Tiers-monde et particulièrement de l'Afrique dans le système politique, économique et financier international.

Ainsi, sur la base d'une supposée crise de la gouvernance africaine décrétée par l'hégémon, un vent d'afro-pessimisme s'est emparé d'une certaine classe intellectuelle à la solde de l'idéologie occidentale qui augurait le pire pour l'Afrique. Dans cette optique, on peut citer entre autre, *l'Afrique noire est mal partie* de René Dumont, *Et si l'Afrique refusait le développement* d'Axelle Kabou ?, *Negrologie* de Stephen Smith ou encore le Discours de Nicolas Sarkozy à Dakar le 16 juillet 2007 dans lequel il affirme l'anhistoricité des Africains. «Le drame de l'Afrique c'est que l'homme africain, n'est pas assez entré dans l'histoire », déclarait-il.

Mais au-delà de ces laryngites verbales et épistolaire dont les réactions ont eu l'effet d'un choc anaphylactique chez les Africains, il y a lieu de se livrer, à la suite d'Ernest Mbonda(2021, p.286), à quelques conjectures : « Et si la « bonne gouvernance » relevait simplement de la culture politique et économique des « autres » ? Et si l'Afrique devait inventer sa propre « bonne gouvernance » pour assurer son auto-insertion dans l'ordre politique et économique, pour affirmer son autonomie et son autodétermination ? Pour Ernest Mbonda, Le défi qui interpelle l'universitaire africain de manière générale est la transformation de ces conjectures en hypothèses de recherche, en essayant de penser la bonne gouvernance à partir de l'Afrique, en menant une réflexion sur les initiatives proprement africaines d'appropriation de cette notion

3.2. Endogéniser ou localiser les savoirs

Paulin Hountondji (2005, p. 49) mobilise la notion d' «ethnoscience » qu'il définit comme « l'étude des corpus de connaissances établis dans les civilisations de l'oralité ». D'après lui, la méthodologie de l'ethnoscience est à la fois descriptive et critique dans la mesure où elle évalue la validité épistémologique des connaissances établies dans les civilisations de l'oralité et leur contribution possible au développement. A l'issue de leur validation épistémologique, Hountondji estime que ces connaissances, jadis qualifiées de savoir endogène ou indigène, peuvent se présenter comme alternative au savoir technique importé de l'occident qui est parfois inapte au contexte traditionnel. Il invite ainsi à une réappropriation critique et épistémologique des savoirs endogènes, Cela consiste, explique-t-il, à coordonner les héritages pour en faire des composantes complémentaires d'un seul et même héritage, à construire la cohérence des pratiques et des démarches intellectuelles au sein d'une culture vivante, ouverte, capable de répondre efficacement aux défis du temps présent (P. Hountondji, 2005, p. 50)

Dans la même perspective, l'ouvrage collectif codirigé par les philosophes Camerounais Ernest- Marie Mbonda et Canadien Dany Rondeau (2015), intitulé '*La contribution des savoirs locaux à l'éthique, au politique et au droit*' rédigé dans le cadre d'un projet de recherche interuniversitaire nord-sud. analyse les savoirs locaux ou endogènes dans une perspective à la fois descriptive, analytique et normative. Cet ouvrage qui bénéficie de la contribution de plusieurs universitaires africains est d'autant plus intéressant qu'il met en question certaines conceptions ou certains concepts canonisés par la « Raison indolente » ou les enrichit en faisant émerger d'autres compréhensions qui modifient ou étendent ces conceptions ou ces concepts. La lecture de cet ouvrage met en exergue un double enjeu :

Un enjeu critique et déconstructif qui se formalise d'une part, par la remise en question par certains penseurs de l'idée d'une science objective désincarnée supposant la possibilité d'abstraire le sujet connaissant des conditions socio-historiques de la production du savoir (Franz Fanon (1952), Cheikh Anta Diop (1954), Kwasi Wideru(1996), Edward Said(1993), Eboussi Boulaga(1977), Meinrad Hebga (1998)). D'autre part, cet ouvrage suscite une vigilance critique et méthodologique qui nous préserve d'une régression épistémologique. Celle-ci consisterait en une remise en cause systématique des acquis de la rationalité scientifique dominante ou en une réhabilitation dogmatique de tous les savoirs endogènes y compris ceux qui ne présentent pas forcement une contribution au progrès de la connaissance

universelle. Les auteurs sus-évoqués soulignent que la réhabilitation ou la revalorisation des savoirs locaux doit être aux antipodes de la « pensée antiquaire » où l'on valoriserait le savoir local du seul fait qu'il est local ou de la simple « folklorisation »

Un enjeu épistémologique et éthique dans la mesure où l'ouvrage établit que l'étude des savoirs locaux est indispensable parce qu'elle permet de sortir ou tout au moins de tempérer l'ethnocentrisme épistémologique pour reconnaître la validité d'autres approches des affaires humaines. La gouvernance universitaire africaine doit travailler à la déconstruction de l'ethnocentrisme axiologique pour poser comme valeur la pluralité des sources normatives de l'éthique, du politique et du droit, affirment les auteurs.

Conclusion

Il a été question dans la présente réflexion de questionner la contribution des institutions universitaires africaines dans la quête de l'émergence des peuples africains. Le constat qui est fait est que la gouvernance africaine est enracinée d'un universalisme hégémonique occidentalocentré. Une telle allégeance à la raison dominante n'est pas de nature à favoriser l'auto-développement de l'Afrique. Aussi estimons-nous que la gouvernance universitaire africaine doit s'inscrire dans la perspective de l'auto-développement de l'Afrique. Gouverner dans la perspective de l'auto-développement signifie faire de l'université le lieu de rencontre des savoirs exogènes et des savoirs endogènes, donner une grande place aux épistémologies locales arbitrairement qualifiées d'indigènes, distinguer les africanistes des simples relais idéologiques de l'impérialisme et du néocolonialisme, renforcer la coopération universitaire interafricaine et sud-globale. En somme, seule une gouvernance universitaire coopérative, participative et culturellement située peut permettre à l'Université africaine de contribuer véritablement au développement. La diversité et le pluralisme de la société contemporaine imposent le dialogue interculturel comme le canal de coconstruction des savoirs, des valeurs et des normes aspirant à une validité universelle.

Bibliographie

- ARISTOTE, 1990, *Ethique à Nicomaque*, traduction de J. Tricot, Paris, J. Vrin.
- AYISSI, Lucien, 2008, *Corruption et gouvernance*, Paris, L'Harmattan.
- EBOUSSI BOULAGA, Fabien, 1999, *Lignes de résistance(1999)*, Yaoundé, CLE.
- GAUDIN Jean-Pierre, 2002, *Pourquoi la gouvernance ? Paris*, Presses de Sciences Po
- HIRSCH Werner et WEBER Luc, 2001, *la gouvernance dans l'enseignement supérieur, quelles politiques ?, Paris*, UNESCO.
- Ki-ZERBO Joseph, 2003, *A quant l'Afrique*, Paris, Aube.
- MBONDA Ernest-Marie, 2021, *Une décolonisation de la Pensée. Etudes de philosophie afrocentrique*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2021.
- MBONDA Ernest-Marie et RONDEAU Dany (s/d), 2015, *La contribution des savoirs locaux à l'éthique au politique et au droit*, Laval, PUL.
- MESSINA, Gérard-Marie, 2010, *La nouvelle gouvernance universitaire au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- MICHAELA, Martin (s/d) 2014, *La gouvernance dans l'enseignement supérieur : quelles politiques, avec quels effets ?*, Paris, UNESCO.
- NGWE Luc et Hilaire De Prince Fokam (s/d), 2016, *L'enseignement supérieur au Cameroun. Dynamiques et perspectives*, Dakar, Codesria.
- PONDI Jean-Emmanuel(s/d), 2011, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afredit.
- SALL, Abdou Salam, 2017, *La gouvernance universitaire. Une expérience africaine*, Dakar, Codesria.
- ROUSEAU Jean-Jacques, 1755, *Discours sur l'économie politique*, Paris, Vrin.
- TOURAINE Alain, 1992, *Université et Société aux Etats-Unis*, Paris, Seuil.